

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 1-2

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

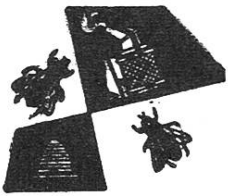
La nouvelle souche d'abeilles « meurtrières » est issue d'une panne survenue en 1957 dans les essais de croisements au Brésil. Des apiculteurs brésiliens ont importé un groupe de reines africaines dans l'espoir de reporter leur rendement imposant sur leurs abeilles indigènes de provenance européenne.

A cause de la nature particulièrement agressive des reines africaines, celles-ci étaient laissées à l'écart dans des corbeilles d'élevage spéciales jusqu'à ce qu'une nouvelle race plus inoffensive ressorte de croisements.

Selon un communiqué du « National Researt Council » un apiculteur étranger libéra par erreur ces reines africaines avec 26 essaims.

C'est ainsi que la nouvelle race d'abeilles « meurtrières » dont la piqûre conduit à la mort dans la plupart des cas, se développa en pleine nature.

Freiburger Nachrichten.



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

LE CONSEILLER APICOLE

Dans le cadre de l'aide à l'apiculture par l'Etat fédéral une commission d'experts, instituée en 1958, est parvenue à la conclusion que des mesures indirectes seraient à même de rendre l'apiculture plus rentable et surtout d'en assurer le maintien.

Parmi ces dispositions une retient tout particulièrement notre attention. C'est l'encouragement à l'apiculture par sa vulgarisation. Elle a pour but d'assurer la diffusion de mesures efficaces, de donner aux apiculteurs des directives pour l'entretien de leur rucher et sa rentabilité.

Depuis quelques années déjà des conseillers en matière d'apiculture ont été formés. Ils ont été astreints à suivre des cours donnés par les professeurs du Liebefeld. Ce sont des apiculteurs expérimentés qui sont à même d'orienter les apiculteurs dans le domaine de la conduite du rucher, du choix éventuel de son emplacement, de la sélection, du renouvellement contrôlé de la reine, de la propreté et de l'état sanitaire du cheptel apicole. Ils sont à disposition des apiculteurs et par leurs conseils peuvent aider ces derniers à améliorer la rentabilité de l'exploitation et éviter ainsi une régression constante des colonies.

Chaque apiculteur affilié à une section peut avoir recours à ces services mais combien peu nombreux en est leur nombre. Une statistique portant sur la vulgarisation en matière d'apiculture montre que même pas le quart des apiculteurs profite de leur enseignement. Les sections peuvent également requérir les services des conseillers apicoles pour des conférences, causeries ou réunions par groupes. Toutes ces informations sont dispensées sans frais pour les apiculteurs et les sections.

Depuis plus de trois ans que, dans le cadre de la section, nous organisons chaque hiver des causeries sur des sujets apicoles divers, nous sommes surpris du peu de participants qui sont, généralement, les mêmes personnes d'une année à l'autre. Si cela nous fait toujours plaisir de les rencontrer nous aimerions aussi voir des visages nouveaux.

Dans le canton du Valais les inspecteurs de ruchers sont également conseillers apicoles. Les deux fonctions se complètent et lors de visites de contrôle de l'état sanitaire l'inspecteur peut se muer en conseiller apicole et vice versa. Combien de fois nous avons trouvé des possesseurs d'abeilles ne connaissant même pas l'ABC du métier, qui donnent comme prétexte à leur ignorance qu'ils sont nouveaux dans la profession. Ce sont cependant ces mêmes « nouveaux » que nous ne voyons jamais dans les causeries ou réunions d'apiculteurs, ignorant délibérément les possibilités de parfaire leurs connaissances. Mais quelle joie aussi lorsque nous avons pu inculquer à un débutant la technique apicole, que nous le voyons développer harmonieusement son apier et ainsi prouver que nous n'avons pas perdu notre temps. Notre vœu est qu'ils deviennent plus nombreux.

Apiculteurs, mes amis, n'ignorez pas vos conseillers apicoles. Recourez à leurs services non seulement lorsque vous êtes dans l'embarras mais encouragez-les par votre présence aux causeries qu'ils se donnent la peine de préparer et de vous exposer.

Adé.

LIRE ET APPRENDRE

Membre de la SAR depuis 1941, Maurice Frainier, 2764 Courrendlin, a passé son temps libre à la rédaction d'un ouvrage apicole intitulé *Les Beaux Jours ou la Vie des Abeilles*. Il vient de terminer cet ouvrage sans prétention. Il n'est ni technique ni scientifique. Son but est simplement d'essayer de faire connaître plus largement au public qui voudra le lire, la vie des abeilles qui nous sont si chères et que l'on abandonne de plus en plus.